

## **Motion au Conseil d'administration du Lundi 11 Mars 2019**

Les enseignants du Lycée Armand Guillaumin dénoncent la baisse des moyens horaires en liaison avec la réforme du lycée professionnel, la suppression partielle ou complète des dédoublements de classes.

Nous ne pouvons accepter la gestion de la pénurie de moyens et refusons la proposition de cette DHG dont le volume global ne permet pas une répartition qui réponde aux besoins de l'établissement -19h par rapport à 2018. Cette répartition porte atteinte à la qualité du service public d'éducation et de formation.

Par ailleurs les enseignants de Biotechnologie ainsi que les enseignants d'Arts Appliqués ne comprennent pas que, profitant de la réforme, des arbitrages de réduction de la dotation horaire des classes montantes (qui ne sont pas concernées par les nouvelles grilles horaires) soient faites en la défaveur des élèves et des enseignements. Certains horaires réglementaires n'ont pas été respectés et la répartition des EGLS n'est pas transparente voire inexistante.

Nous n'avons pas été associés à cette répartition qui de plus a changé durant les vacances scolaires.

L'envoi de cette nouvelle répartition durant les vacances scolaires n'est pas réglementaire voir pas éthique et ne permet pas au Conseil d'administration de statuer, de voter ou de donner un avis.

Les enseignants du Lycée Armand Guillaumin